

LE NOUVEAU CADRE D'INTERVENTION DES ENTREPRISES ADAPTÉES

Janvier 2020

ENTREPRISES ADAPTÉES
ENTREPRISES INCLUSIVES

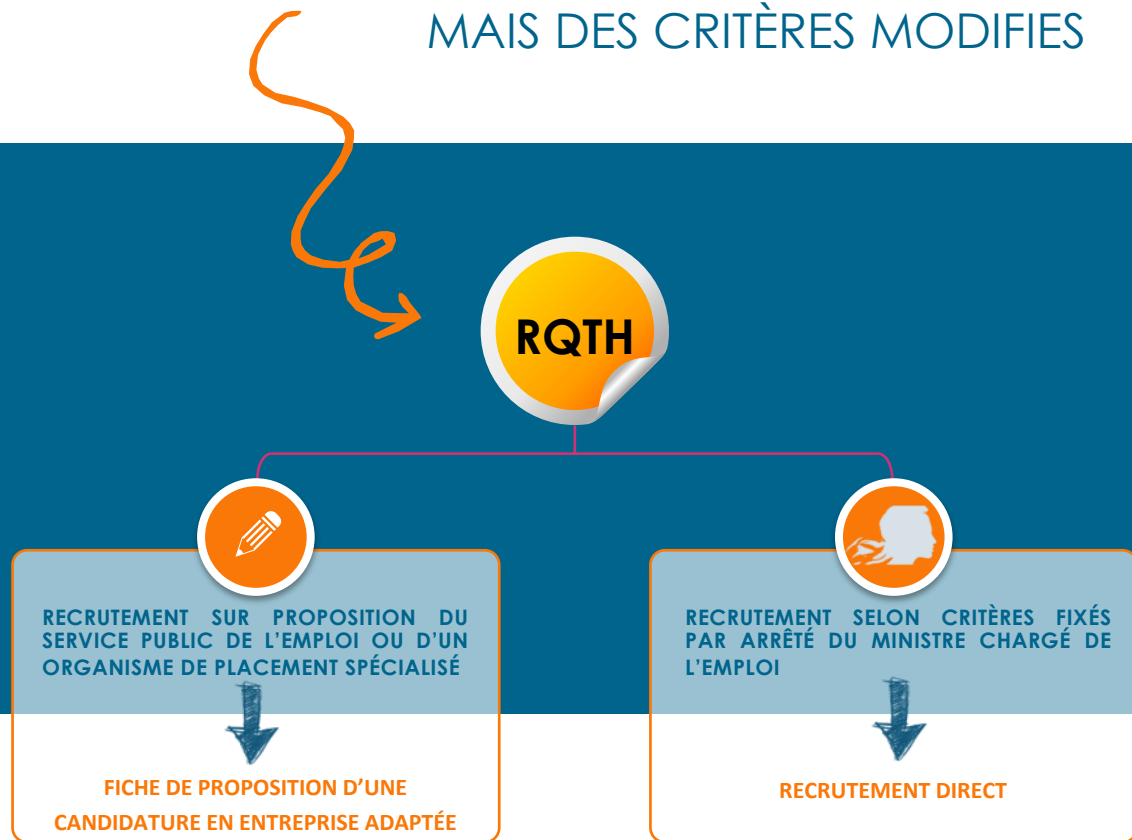




RECRUTEMENT DIFFÉRENCIÉ & OBJECTIFS DE SORTIE

#5

DES PRINCIPES DE RECRUTEMENTS CONSERVÉS MAIS DES CRITÈRES MODIFIÉS



DES CRITÈRES DE RECRUTEMENT DIFFÉRENTS
POUR L'EA SOCLE ET
POUR LES
EXPÉRIMENTATIONS

ELARGISSEMENT DES RECRUTEMENTS AUX
PERSONNES EN RISQUE
DE PERDRE LEUR EMPLOI
EN FONCTION DE LEUR
HANDICAP (CDD
TREMLIN).

LES CRITÈRES DE RECRUTEMENTS :



SANS EMPLOI DEPUIS AU MOINS 24 MOIS CONTINUS OU DISCONTINUS DANS LES 48 DERNIERS MOIS

BÉNÉFICIAIRE DE MINIMA SOCIAL (AAH, ASI, ASS, ADA, ATA, AV, RSA)

NIVEAU INFRA V OU V

SORTANT D'UN ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT)

SORTANT D'ULIS

SORTANT D'APPRENTISSAGE ADAPTÉ

AUTRE SITUATION RÉSULTANT DE L'EXPERTISE TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

BÉNÉFICIAIRE DE L'AAH

SANS EMPLOI DEPUIS AU MOINS 24 MOIS CONTINUS OU DISCONTINUS DANS LES 48 DERNIERS MOIS

SORTANT D'UN ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT)

SORTANT D'UN CENTRE DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE (CRP)

SORTANT D'ULIS

SORTANT D'APPRENTISSAGE ADAPTÉ

SORTANT D'UNE INSTITUTION SPÉCIALISÉE (IME, IEM, IMPRO) AVEC UN PROJET PROFESSIONNEL À CONSOLIDER

SORTANT D'UN SERVICE SPÉCIALISÉ (SAMSAH, SAVS) AVEC UN PROJET PROFESSIONNEL À CONSOLIDER

AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE EN EA

AGÉ DE PLUS DE 55 ANS

BÉNÉFICIAIRE D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ CATÉGORIE 1 OU 2



SANS EMPLOI DEPUIS AU MOINS 12 MOIS CONTINUS OU DISCONTINUS DANS LES 18 DERNIERS MOIS

BÉNÉFICIAIRE DE MINIMA SOCIAL (AAH, ASI, ASS, ADA, ATA, AV, RSA)

LICENCIÉ POUR INAPTITUDE AVEC UN PROJET PROFESSIONNEL HORS EA

PERSONNE COURANT LE RISQUE DE PERTE D'EMPLOI EN RAISON DU HANDICAP

AUTRE SITUATION RÉSULTANT DE L'EXPERTISE TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

SANS EMPLOI DEPUIS AU MOINS 12 MOIS CONTINUS OU DISCONTINUS DANS LES 18 DERNIERS MOIS

BÉNÉFICIAIRE DE MINIMA SOCIAL (ASI, ASS, ADA, ATA, AV, RSA)

SORTANT D'UNE EA AVEC UN PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE HORS EA

SORTANT D'UN CENTRE DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE (CRP)

LES SORTIES EN EMPLOI

HORS ENTREPRISE ADAPTÉE



CDI AVEC OU SANS AIDE PUBLIQUE À L'EMPLOI



CDD 6 MOIS ET PLUS (AVEC OU SANS AIDE)



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION 6 MOIS ET PLUS



CONTRAT D'APPRENTISSAGE 6 MOIS ET PLUS



CONTRAT DE MISSION 6 MOIS ET PLUS (AVEC OU SANS AIDE)

EN ENTREPRISE ADAPTÉE



CDI SANS AIDE SPÉCIFIQUE À L'EMPLOI



CDD 6 MOIS ET PLUS (SANS AIDE SPÉCIFIQUE)



CONTRAT DE PRO 6 MOIS ET PLUS



CONTRAT D'APPRENTISSAGE 6 MOIS ET PLUS

INTÉGRATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE

CRÉATION OU REPRISE D'ENTREPRISE